

PORTRAIT DE SGP

Riccardo Stucchi, Country Manager de Russell Investments France

« La multigestion 2.0 utilise des technologies de pointe pour une vraie diversification des investissements »



Présent de longue date en France et possédant depuis 2012 une société de gestion hexagonale, Russell Investments s'est renforcé ces dernières années sur le territoire français. Le gérant d'actifs mise sur un renouvellement du concept de multigestion, sur l'intégration des critères ESG et sur de nouvelles expertises dans les actifs privés pour se développer. Il met en avant un réseau de plus d'une quarantaine d'analystes spécialisés dans la sélection de fonds dans le monde et une technologie de pointe pour accompagner les investisseurs dans l'élaboration de solutions sur mesure.

Que représente Russell Investments dans le monde ?

Russell Investments est l'un des principaux fournisseurs mondiaux en architecture ouverte et en solutions d'investissement dédiées. Nous affichons plus de 300 milliards de dollars d'encours sous gestion, 1 325 collaborateurs dont 10 à Paris. En architecture ouverte, nous sommes certainement le leader mondial grâce à une d'une quarantaine d'analystes qui réalisent de la recherche sur les fonds – nous sommes avant tout des gérants de stratégies et non pas de fonds de fonds. Cette équipe scrute plus de 14 000 stratégies partout dans le monde et mène une sélection très fine en s'appuyant sur une technologie de pointe. Ce service constitue notre spécialité historique et fait partie de notre ADN, nous sommes structurés, organisés pour le mener à bien. Russell Investments a par ailleurs développé une activité dans l'élaboration de solutions personnalisées pour ses clients. En effet, les mutuelles, les gérants, les assureurs, chaque acteur possède des besoins spécifiques liés

par exemple à des contraintes de risque ou de concentration géographique ou encore sectorielle. Il nous paraît donc important de pouvoir proposer un service sur mesure. En France, nous construisons des fonds dédiés de droit français, des mandats ou encore des FCPE (fonds commun de placement d'entreprise). Nous pouvons élaborer des fonds de toute nature, nous sommes très flexibles et nous adaptons aux préférences des investisseurs.

En France, comment êtes-vous organisés ?

Nous avons récemment augmenté nos effectifs en France passant sur les deux dernières années depuis mon arrivée dans le groupe de six à dix collaborateurs. Nous disposons de trois gérants et de sept personnes dédiés au service client et à la vente. Nous sommes une société de gestion de droit français depuis 2012. Cela signifie que nous possédons nos propres équipes de risque et de conformité à Paris. Nous gérons 13 milliards de dollars d'encours pour des investisseurs institutionnels et des professionnels de l'épargne, nous

ne nous adressons pas à des particuliers. Ce montant est significatif sur le marché français. Cette année, nous avons fait évoluer la gouvernance de notre société de gestion en France. Alexandre Attal est devenu directeur général délégué, en plus de ses fonctions en tant que directeur de la gestion. Il fait partie du comité exécutif que je préside. Nous pilotons le bureau de Paris ensemble et travaillons également en étroite collaboration avec Londres.

La multigestion suscite parfois quelques réticences, vous évoquez son renouvellement, en quoi cela consiste-t-il ?

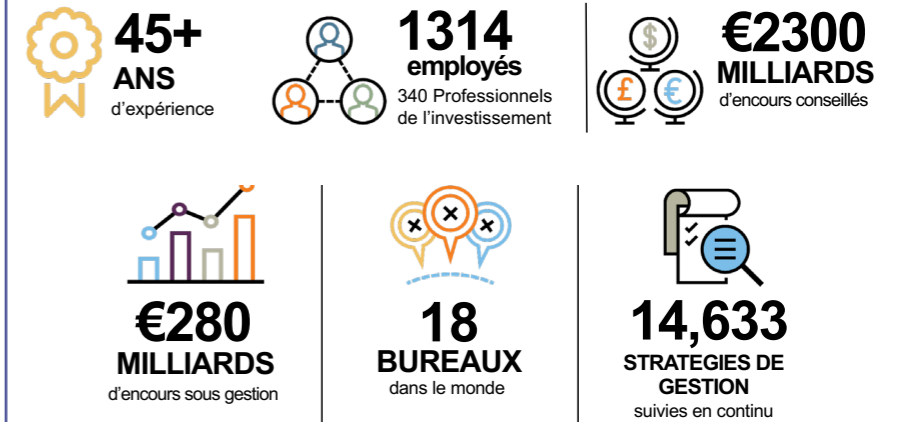
La multigestion s'inscrit historiquement dans la volonté de diversifier les portefeuilles en s'appuyant sur l'expertise de plusieurs gérants. En France, le recours à la multigestion permettait initialement d'investir sur d'autres indices que le CAC 40. Mais, maintenant, lorsque nous analysons les portefeuilles des investisseurs institutionnels et professionnels, ils ont été trop diversifiés et possèdent trop de fonds, souvent très

similaires et corrélés. Certains investisseurs peuvent disposer de cinq ou six fonds investis sur le crédit noté high yield, de huit fonds sur les actions émergentes ou encore de plus de dix fonds sur les actions européennes... Il ne s'agit plus alors d'une diversification, mais d'une accumulation de fonds avec des risques identiques. Outre les risques qu'elle porte, cette approche est coûteuse en termes de temps, de collaborateurs mobilisés, d'énergie, car elle nécessite de mener des « due diligences » sur chaque fonds, d'élaborer des conventions... A contrario, la diversification doit être faite de façon intelligente. Nous l'avons nommée la diversification 2.0. Russell Investments propose une solution efficace, non seulement en termes de gestion mais également en termes opérationnels, à partir d'une sélection de plusieurs gérants. Un seul véhicule peut associer plusieurs gérants avec un niveau de risque cohérent, véritablement diversifié. Cette solution s'appuie sur le travail de nos analystes et sur une plateforme technologique comprenant des bases de données propriétaires qui sont uniques au monde. Nous investissons sur cet outil depuis 40 ans, il est parfaitement intégré, utilisé par l'ensemble de nos analystes dans le monde entier et peut évaluer les risques et les opportunités de chaque portefeuille dans sa globalité. La multigestion 2.0 utilise des technologies de pointe, tout en s'inscrivant dans la continuité des investissements massifs réalisés au fil des ans.

Concrètement, comment collaborez-vous avec les équipes de sélection de vos clients ?

Nous proposons d'accompagner les équipes internes de sélection sur des marchés à l'international ou en évaluant les facteurs de risque des portefeuilles. Nous mettons à leur disposition notre technologie, nos expertises pour qu'ils puissent améliorer leur efficacité en gestion opérationnelle. Ce message est très bien perçu par nos clients. En effet, dans un contexte où les obligations ne rapportent que très peu, chaque point de base de performance est important. Ils sont également engagés dans une logique de contrôle des coûts et ne peuvent ni recruter, ni investir massivement sur la technologie. Actuellement, ils utilisent encore trop souvent uniquement des fichiers Excel, des

RUSSELL INVESTMENTS EN CHIFFRES



Source : Russell Investments. Données au 31 Juin 2021 sauf contre-indication. Encours conseillés au 31 décembre 2020. A titre illustratif uniquement.

bases de données qui ne communiquent pas entre elles, des méthodes différentes pour les actions, les obligations et avec des effectifs réduits pour conduire la sélection de fonds. Notre outil est global et peut leur permettre de faire la différence.

Cette problématique est-elle spécifique aux investisseurs français ?

Nous nous positionnons de la même manière en France et dans le monde entier. Les banques, les compagnies d'assurances, les plateformes de sélection de fonds, ont toutes besoin d'être efficaces. Nous proposons à l'échelle internationale des fonds dédiés ainsi que des fonds ouverts Ucits domiciliés en Irlande gérés en architecture ouverte. Pour ce qui est de la France nous offrons, en plus, des fonds de droit français. Les trois gérants qui interviennent en France possèdent des compétences particulières en allocation d'actifs, ils élaborent des solutions de diversification, mais aussi en gestion de devises (overlay). Nous disposons en effet de compétences spécifiques dans les stratégies de couverture (gestion des expositions, du risque devise ou encore du risque associé à la volatilité actions). Cette expertise est très pointue, très technique et peut être utilisée par des investisseurs institutionnels, mais aussi par des banques privées ou des family offices.

Avez-vous récemment intégré de nouvelles spécialités ?

Nos axes de développement portent sur les solutions de gestion déjà mentionnées ainsi que l'ESG et les actifs privés. Nous sommes en train de transformer notre gamme de fonds ouverts afin qu'elle puisse correspondre à l'article 8 du règlement SFDR. D'ici trois à six mois, nous disposerons de quasiment toutes les stratégies en article 8. Concernant les actifs privés, nous avons noué un partenariat avec Hamilton Lane et disposons de 100 milliards de dollars en capital investissement sous toutes ses formes, en infrastructures (dette et capital) et en immobilier. Au-delà de la gestion, nous conseillons et analysons des portefeuilles privés pour un montant supérieur à 600 milliards de dollars. Nous disposons dans ce cadre d'un volume de données sur les actifs privés de 13 000 milliards de dollars ! Nous pouvons par ce biais réaliser des stress tests, des analyses et des simulations de portefeuilles. Cet axe de développement est très important pour les institutionnels, les banques privées et les distributeurs qui témoignent d'un fort appétit pour ces actifs. Nous proposons ce type d'analyses pour les investisseurs français depuis cette année en y ajoutant nos expertises en allocation d'actifs, en actuariat, en les intégrant dans nos solutions de gestion. ■